

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015

o PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Lionel LERDUNG, Laura VIRET, Pascale VULIN

o PERSONNES ABSENTES EXCUSEES : Jean-Michel JACQUES

o PERSONNES ABSENTES : Lionel VERNAY,

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

o ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS:

-ENREGISTREMENT DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX .

- CCPC - GROUPEMENT DE COMMANDES - PASSATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE RELATIF A L'ELABORATION DES PLU.

AFFAIRES DIVERSES

- ENREGISTREMENT DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX .

Le Préfet demande aux élus de se prononcer sur cette question au plus tard le 15 septembre pour application au 1^{er} janvier 2016. Le Maire propose que les personnes qui demandent un logement social sur la commune continuent de s'enregistrer en Mairie. Ainsi, il pourra être informé et proposer des personnes de notre commune lorsqu'un logement sera disponible.

Sans l'accord des élus, le suivi des logements sociaux serait entièrement confié aux services de l'Etat.

VOTE 10 VOIX POUR

- CCPC - GROUPEMENT DE COMMANDES - PASSATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE RELATIF A L'ELABORATION DES PLU.

La démarche de PLUI n'ayant pas recueilli l'adhésion d'une majorité des communes de la CCPC, chaque commune doit avant cette fin d'année entamer une révision de son PLU ou POS. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a donc engagé des démarches pour coordonner les consultations, la publicité, les commissions d'appels d'offres, etc, pour les communes n'ayant pas encore démarré leur PLU. Il est également prévu dans le cadre de ce groupement de commandes qu'un assistant à la maîtrise d'ouvrage se charge du suivi et que des personnalités consultatives apportent également leur contribution. Le Maire lit aux élus la convention élaborée par les services de la CCPC.

VOTE 10 VOIX POUR

-PROJET DE CONVENTION POUR L'ENCADREMENT DES ENFANTS SCOLARISES A CRUSEILLES ENTRE LA COMMUNE DE CRUSEILLES ET LES COMMUNES DE ST BLAISE,VOVRAY-EN-BORNES ET LE SAPPEY.

Il s'agit que chaque commune dont les enfants de maternelles sont scolarisés à Cruseilles participe aux frais d'encadrement pour la cantine, les TAP,etc. Ces frais sont pris en charge par notre commune pour les enfants scolarisés dans notre regroupement pédagogique. A ce jour, la commune de Cruseilles constate un déficit de 100000€ pour l'ensemble de ces activités et elle demande en conséquence que certains des frais soient partagés. Lorsque les chiffres seront disponibles, une délibération sera proposée à chaque commune concernée. Pour l'instant, la CCPC n'a pas communiqué sur sa participation bien que cette question soit de sa compétence.

AFFAIRES DIVERSES:

-ADSL 2+: les travaux de branchement sont maintenant aboutis et chaque abonné téléphonique de la commune peut contacter son opérateur pour lui signaler la disponibilité de l'ADSL 2+ (ou indiquer que le débit ADSL est passé à 20 mégas). L'opérateur fait ensuite les démarches nécessaires pour que ce débit soit accessible à l'abonné.

-CHEMIN DE LA VIE: suite au test mené depuis quelques mois, la commune a commencé les travaux de pose de bordures sur un côté du croisement avec la route du Salève. Dorénavant, la sécurité de ce croisement sera améliorée par une meilleure visibilité des véhicules.

-RALENTISSEURS CHEZ FAURAZ: le 8 septembre, le Maire a rencontré sur les lieux des personnes du Conseil Général afin d'étudier les différentes solutions pour ralentir les véhicules sur ce site. Un bureau d'étude va engager une étude, puis une commission du C.G. devra se prononcer. Le budget estimé est de 100000 €. Il s'agirait d'un plateau surélevé sur l'axe Cruseilles / La Muraz et d'un stop pour les véhicules venant de la direction Arbusigny. Le Maire indique que si le budget est trop élevé, notre commune fera des travaux plus modestes, sans l'environnement et les bordures proposés habituellement. Le Conseil Général, qui a amplement contribué à l'élargissement des voies sur ce site, sera sollicité pour une participation financière aux travaux.

La construction d'un rond point ou la pose de feux tricolores n'ont pas été envisagés, leur coût étant supérieur à celui du ralentisseur.

-CENTRE DE LOISIRS: le centre a ouvert aujourd'hui. 1 enfant du Sappey et 5 de Vovray y sont inscrits pour l'instant sur 35 au total. Pendant les vacances, 20 enfants se retrouveront dans cette structure.

Lors de la prochaine réunion APE, il sera proposé également de réunir les familles concernées par les Tartifilous et celles concernées par le centre de loisirs afin que les personnes responsables soient présentées à tous.

Concernant le transport demandé par certaines familles entre nos communes et le centre de loisirs situé à Villy, un devis a été fait par les transports Gal. Le budget pour chaque enfant serait de 500€ à l'année et le véhicule de transport serait une navette de 8 places.

Le temps de cantine est encadré par Corinne DURET et Rémi BLANCHARD ainsi que par la directrice Maryse GERMAIN.

-COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES: Le PPI, Plan Pluri-annuel d'Investissement va être discuté dans les prochaines semaines. Il permettra de mettre sur la table le projet d'école commune Vovray / Le Sappey.

-EFFECTIFS SCOLAIRES: au Sappey 27 enfants sont scolarisés (au lieu des 24 prévus) et 2 enfants supplémentaires devraient arriver fin d'année. A Vovray, les effectifs sont de 26 enfants.

Les enseignantes ont préparé un courrier de demande d'ouverture de classe. Il sera signé par les Maires et envoyé à l'Académie. Les TAP, surveillés par Nadège et Adeline réunissent 15 enfants le soir. Les TAP d'après-midi réunissent 22 enfants au Sappey et 26 à Vovray.

-SYNDICAT MIXTE DU SALEVE: Martine DUSONCHET explique que la Maison du Salève propose des conférences pour la nouvelle saison et que les communes membres peuvent en accueillir une chacune au cours de l'année. Les élus choisissent le thème du jardinage pour une conférence qui sera donnée au Sappey le printemps prochain.

-SOIREES JEUX: à partir du mois d'octobre, les soirées seront à nouveau organisées.

-CADEAU NOUVEL AN POUR LES PERSONNES AGEES: cette année, il est proposé de remplacer les habituels fleurs et bouteilles par des paniers garnis. Une proposition sera demandée à la Maison du Salève.

-VENTES ANCIENNES TABLES ET CHAISES DE LA SALLE COMMUNALE: le nouveau matériel nécessite d'être rangé et la place manque dans nos locaux. Un affichage informera les habitants qu'ils peuvent acheter les anciens matériels. Si nécessaire, une annonce sera publiée sur internet dans un deuxième temps.

Le prix décidé par les élus est le suivant: chaises :20€ les 10 tables: 15€ pièce

-CIMETIERE: des anciennes tombes sont effondrées. Le Maire indique qu'il fera apporter un complément de terre sur les emplacements concernés.